

## RAPPORT MORAL 2016

**2016** a marqué le réseau des MJC de la région avec la liquidation judiciaire de la Fédération Régionale "LES MJC EN RHONE ALPES", institution inscrite dans le paysage des MJC depuis des décennies. La perte de plus en plus accentuée de financement des postes de directeurs fédéraux mis à disposition sur le territoire régional a entraîné de manière irréversible une aggravation de la situation financière déjà fragilisée depuis plusieurs années. Le Conseil d'Administration de la fédération régionale a pris finalement la décision en Mai 2016 d'engager une procédure de redressement judiciaire devant l'inévitable rupture de trésorerie qui se profilait.

Un plan de sauvegarde de l'emploi a été mis en place en Septembre 2016 mais n'a pas suffi à maintenir l'activité fédérale. Aussi, la décision de liquidation a été prise par le Tribunal de Grande Instance au début du mois de Novembre et a pris effet le 30 Novembre 2016 où les derniers salariés fédéraux ont été licenciés. Les MJC de Valence (Châteauvert et Grand Charran) ont travaillé avec la municipalité pour réfléchir ensemble aux alternatives possibles pour remplacer les directeurs fédéraux mis à disposition jusque là. Au cours de sa séance du 19 Décembre 2016, le conseil municipal de Valence a validé à l'unanimité le transfert du financement du poste de directeur, autrefois versé à la fédération, directement à l'association. La MJC Châteauvert peut désormais disposer d'un directeur associatif et poursuivre son action.

La disparition de la fédération pose aussi les questions de l'appartenance à un réseau d'animation locale et de représentation des valeurs des MJC à une échelle régionale. La MJC Châteauvert réaffirme son besoin de vivre et faire vivre un réseau d'animation inter-MJC car il est source de mutualisation des énergies et d'intérêt pour les populations.

**2016** conclut aussi la démarche de renouvellement du projet social partagé avec la MJC du Grand Charran. Les Conseils d'Administration ont réaffirmé leur engagement réciproque dans cette action partagée. Les MJC ont préparé un projet pour les 4 prochaines années (2017-2020) à partir du bilan du précédent (2014-2016) et des nouvelles pistes de développement (Animation collective Familles, accueil de nouveaux habitants, public Jeunes, ...). La commission d'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales se réunit au mois d'Avril 2017 pour prendre sa décision.

Concernant l'animation collective Familles, la MJC a pris la décision d'anticiper le démarrage de l'action en Septembre afin de répondre tout de suite aux problématiques repérées dans le diagnostic (isolement des familles précarisées, enjeux autour de la parentalité, ...).

**2016** est l'année de développement de l'action Enfance. Après la demande d'ouverture d'un accueil de loisirs pour les enfants de maternelle, la Ville de Valence a proposé à la MJC de compléter cet accueil avec des enfants issus d'établissements primaires publics du quartier (Abel, La Fontaine) pendant les Mercredis et les vacances scolaires pour répondre aux besoins importants exprimés en début d'année 2016. D'autre part, la MJC a participé activement à la réflexion sur l'organisation des ateliers périscolaires au sein des écoles. Ainsi, depuis Septembre 2016, la MJC leur propose des ateliers réguliers en lien avec les projets pédagogiques et les accueils de loisirs périscolaires concernés. Le rapprochement avec les équipes éducatives, la confrontation des intérêts pédagogiques renforcent ce travail partenarial autour de l'enfance et de ses besoins.

Ce développement a eu toutefois des conséquences sur nos priorités en direction des différents publics accueillis. L'action Jeunesse, par manque de moyens humains disponibles, a été quelque peu délaissée au profit de la Petite Enfance et de l'Enfance. Depuis Septembre 2016, la MJC a embauché un animateur Jeunes pour redonner de l'élan et des moyens vers ce public.

Nous remercions une nouvelle fois l'ensemble de nos professionnels pour le travail effectué, la mise en place des nouvelles actions, et les stagiaires accueillis en formation qui ont apporté leur contribution volontaire à l'effort associatif.

Bien sûr, nous n'oublions pas les bénévoles qui font vivre l'association par leur engagement permanent et régulier auprès du public accueilli.